

# le Courtamont N°80



P.8 Le Clos des Moutons



P.12 Nouveau à Remilly



P.17 Lili récompensé



P.20 Manu au Zénith

Bulletin municipal de  
Remilly-en-Montagne



Octobre 2025



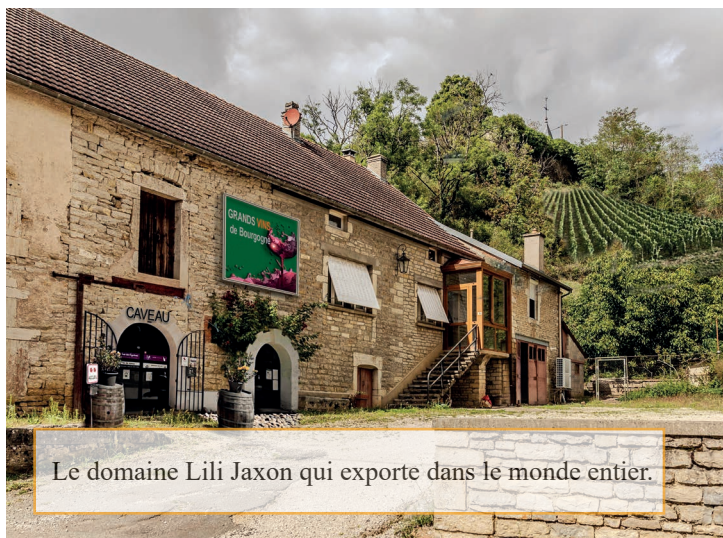
Le Clos des Moutons, le 1er Cru le plus célèbre des Hautes Côtes de Dijon.



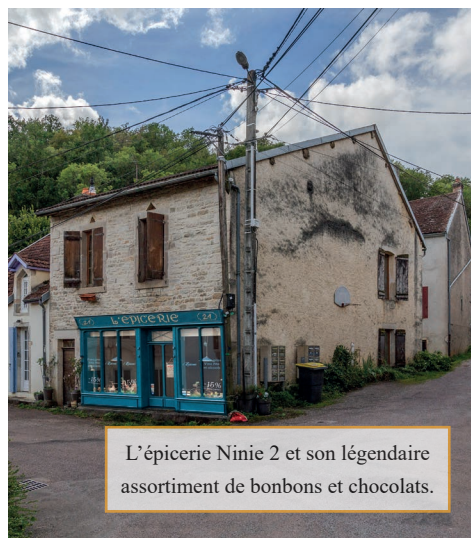
La Pizzeria de Paulo et sa célèbre pizza « KMC » (kefta, merguez, chorizo du Trembloy).



Le Zénith de Remilly fraîchement rénové.



Le domaine Lili Jaxon qui exporte dans le monde entier.



L'épicerie Ninie 2 et son légendaire assortiment de bonbons et chocolats.



Le retour des vignes dans le bas du village.

# la Sirène N°80



P.11 Inauguration  
de l'église



P.13 Fête de la  
musique



P.14 La fête du  
village



P.17 Suzanne  
Denuit

Bulletin municipal de  
Remilly-en-Montagne



Octobre 2025

# Mentions légales

## Responsable de publication

Marc Chevillon

## Rédaction

Marc Chevillon : *Communications municipales, Chemin de mémoire*

Alexandre Dufour : *Festivités du 14 juillet*

Jeanne Cabannes : *Inauguration de l'église, Le plantain*

Renaud Galle : *La Fête de la musique*

Serge Montchovet : *La fête du village*

Florence Nicolle : *Les rendez-vous de la Chassignole, De la culture autour de chez nous! L'ASPRO, Portrait de Suzanne Denuit*

Alain Garrot : *Agey et ses environs*

## Photos

Christian Bauer : *Couverture Courtamont, Haute côte de Dijon*

Marc Chevillon : *Chemin de mémoire, Inauguration de l'église*

Nicolas Gendulphe : *Couverture, Festivités du 14 juillet, La fête de la musique, La fête du village*

Florence Nicolle : *Suzanne Denuit*

## Conception - infographie

Christian Bauer, Nicolas Gendulphe

### Sommaire

Le mot du Maire

05

Communications  
municipales

07

Culture  
Temps libres

13

Regards

16

Pratique

20

Mairie : 15 Grande rue  
21540 Remilly-en-Montagne  
Tél. : 03 80 23 63 84  
[mairie@remilly-en-montagne.fr](mailto:mairie@remilly-en-montagne.fr)

[www.remilly-en-montagne.fr](http://www.remilly-en-montagne.fr)

Secrétariat : Belinda CLERC  
Ouvert le mercredi de 9h à 12h  
et le vendredi de 16h30 à 18h

Imprimé par I.C.O Imprimerie

Retrouvez la Sirène sur [www.ouche-montagne.fr](http://www.ouche-montagne.fr) dans les publications de Remilly-en-Montagne ou sur  
[www.remilly-en-montagne.fr](http://www.remilly-en-montagne.fr)

Pour toutes les infos et alertes : Application Panneau Pocket et IntraMuros

*Il n'y a pas si longtemps on l'appelait simplement « le ruisseau » puis ce fut la Sirène avant qu'elle ne donne son nom à notre bulletin communal. On entend aussi dire qu'elle prend sa source en Courtamont alors nous avons voulu jouer avec cette ambiguïté et c'est pourquoi ce numéro 80 revêt cette double couverture : Si la Sirène était le Courtamont ? « Avec des si on mettrait Paris en bouteille » disait le proverbe et c'est l'occasion de revenir sur un article paru dans la Sirène 33 en septembre 2009. Et si Remilly était resté viticole et si, à l'instar de Nuits et de Beaune, le projet d'appellation « Haute-Côte de Dijon » avait vu le jour en 1961 ? Au milieu du vignoble bourguignon, notre village serait sans doute différent et c'est cette vision utopique que Christian Bauer s'est amusé à mettre en images dans la page qui précède. J'espère que cet exercice réalisé sans IA mais avec un talent naturel vous amusera.*

*Dans ce numéro, vous découvrirez des photos de notre église rénovée et je suis fier d'avoir pu mener ce projet dans le temps de ce mandat car le résultat est à la hauteur des attentes. Ces travaux ont coûté 637 600€ TTC et il est encore un peu tôt pour connaître le reste à charge réel de la commune qui devrait se trouver entre 20 et 30%. Trois des statues classées sont actuellement en atelier pour être nettoyées. Il faudra achever ce chantier avec la remise en état des décors peints et de la grande statue de la Vierge et ce sera à la future équipe municipale de le valider.*

*Notre pays traverse une crise politique longue et difficile et on ne voit pas très bien quelle en sera l'issue. Le calendrier électoral reste pour l'instant inchangé et les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars avec de nouvelles règles pour les petites communes : nous aurons désormais un scrutin de liste et il ne sera plus possible de rayer un ou plusieurs noms sous peine de nullité. En outre la liste devra être paritaire et comporter autant de femmes que d'hommes. Ce sont des objectifs louables et souhaitables mais complexes à mettre en place dans un village de 131 habitants. Pourtant ces onze « élus de terrain » sont indispensables à la vie communale comme le sont les bénévoles engagés dans les associations. Il sont le ciment du bien commun et le ferment de son évolution positive. Je tiens à saluer et à remercier chaleureusement les 10 conseillères et conseillers municipaux qui animent ce mandat. J'espère qu'ils susciteront des vocations et que Remilly disposera toujours d'habitanes et d'habitants dévoués et motivés pour conduire les affaires communales.*

*Nous nous retrouverons le 18 octobre pour la 49ème journée citoyenne et j'espère que vous serez nombreuses et nombreux à participer à ce dernier grand rendez-vous citoyen du mandat dont nous pouvons être fiers.*

*Alors à très bientôt !*

*Marc Chevillon*

Coucou ! non je n'étais pas au Club Med', mais au CHU depuis 2 mois jour pour jour et ce n'est pas fini car j'y retourne pour une dizaine de jours. Et comme ma santé ne me permet plus de rester seule j'ai posé mes valises dans une résidence seniors proche de ma fille. Mais mon cœur est toujours à Remilly et j'ai un regard de loin sur les activités du village mon ordi ayant suivi le déplacement. A +

*Monique d'Arc*



Quand un projet (rêve) devient réalité !

Voilà une dizaine d'année que nous, Pierre et Jeanne, rénovons une partie de notre longère pour y accueillir des vacanciers. Nous rêvions de rencontres, de faire partager notre petit coin de Bourgogne à des hôtes venant de partout.

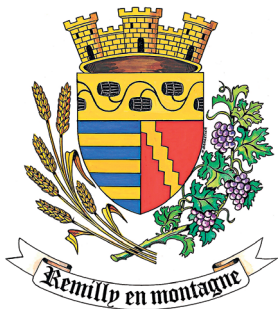
Lorsque nos autres activités nous en laissaient le temps nous œuvrions dans cette grande pièce pourvue d'une cheminée et aménagions l'étage.

C'est avec joie que début juin, nous accueillions nos premiers hôtes. Nous avons choisi d'ouvrir notre location aux voyageurs accompagnés par leur animaux familiers. C'est ainsi que vous avez du rencontrer des personnes inconnues dans le village promenant leur chien. Nous vous remercions car ces vacanciers apprécient les sourires et les « bonjour » des Remillois croisés. Le calme de notre village leur permet un repos bien mérité. Le paysage dans lequel est blotti Remilly fait son petit effet. A nous tous de savoir le préserver.

Pour le moment, la réalité rejoint nos espérances. C'est ce que nous voulions vous partager.

*Pierre Buchin, Jeanne Cabannes*





*Depuis le dernier numéro de la Sirène, le Conseil Municipal s'est réuni à deux reprises le 16 mai et le 11 juillet.*

## Travaux presbytère

A l'unanimité le conseil municipal décide de valider le devis de l'entreprise Henneau concernant les travaux de remise en état des huisseries du Presbytère. Ce devis datant du 1er août 2023, le conseil, avait chargé M.

le Maire de demander une actualisation du tarif lors du dernier conseil municipal. Le devis actualisé s'élève à 3 838.46 € TTC.

## Restauration de trois statues

Le conseil municipal valide l'opération : église de Saint-Pierre-ès-Liens conservation et restauration de trois sta-

tues représentant : Sainte Barbe, La Vierge à l'Enfant et Saint Pierre pour un montant de 9 626.70 € HT.

## Informations et questions diverses

Pendant les journées du patrimoine de pays, trois temps forts sont prévus pour mettre à l'honneur Paul Royer et l'histoire des maquisards qui ont séjourné à Remilly et dans la vallée de l'Ouche. Cet événement est appelé "Chemin de mémoire" et a eu lieu le 27 juin à Blaisy Haut, le 29 juin à Remilly et le 6 juillet à la Ferme du Leuzeu.

Des plaques commémoratives ont été posées au cimetière et sur le mur du télégraphe.

Un nouvel incident lors du ramassage scolaire en direction du collège est à déplorer. Deux enfants n'ont pas pu être acceptés dans le car, il était complet. C'est la 3ème fois que cela arrive depuis le début de l'année. M. Le Maire a fait un nouveau signalement auprès du Conseil Régional. Il rappelle que le circuit comporte 75 inscrits et que l'autocar dispose de 63 places et qu'il conviendrait de modifier les circuits comme le propose le prestataire pour éviter que cela ne se reproduise.

Un camion épicerie passe à Remilly tous les mardis à 15h45 place de la Mairie.

M le Maire donne lecture d'une demande de subvention exceptionnelle de l'association sportive du collège de Sombornon : « Suite aux excellents résultats de nos élèves de l'Association Sportive du collège de Sombornon, avec de nombreux titres et podiums, la participation à 8 Championnats Académiques et à 6 Championnats de France (une année record pour nous !), nous nous permettons de vous solliciter et vous demander une subvention exceptionnelle afin de nous permettre de garder notre AS aussi dynamique et performante. En effet, cette année, 220 élèves sont licenciés, un record pour nous ! Mais cela représente un budget conséquent pour nous : la participation à tous ces championnats (départementaux, académiques et de France) avec des transports en bus et l'achat de matériel nécessaire... Nous vous remercions par avance pour l'intérêt que vous porterez à notre demande ».

Le conseil décide d'attribuer une subvention exceptionnelle de 150€ par 8 voix pour et 3 contre.

## Mouvements de population

Charlène Picherit, Manuel Bousquet et le jeune Félix ont quitté le logement communal du 15, Grande Rue et ils se sont installés juste en face au numéro 24 dans la maison familiale.

C'est Lucia Cavallini et ses deux enfants, Fosca et

Erwann, qui se sont installés au-dessus du bureau de la Mairie. Bienvenue à eux.

Léa Bidault et Ludovic Noël, habitants du Trembloy, se sont pacsés en Mairie le 20 septembre et nous leur souhaitons un long bonheur partagé.

## François Bussière conseiller municipal de 2008 à 2020



Quand il est arrivé à Remilly, François 'alias Dadou' avait un peu plus de 4 ans ; il est le dernier d'une fratrie de 4 enfants.

A la maison, il partageait avec son frère Christian la chambre des garçons ; leur grand jeu était d'attaquer la chambre des 2 filles.

Comme les parents travaillaient beaucoup sur Dijon, les 4 enfants restaient en liberté quasi-totale dans le village ; Florence, l'aînée, était censée les surveiller, mais bien évidemment, c'était mission impossible !!! Il y a un dicton au Québec qui dit : « ça prend un village pour élever un enfant ».

Dans notre cas et particulièrement celui de François ce dicton prenait tout son sens !

Nul ne savait jamais où il était !

C'était pareil quand il habitait à Dijon. Leur mère était souvent en train de le chercher dehors car il s'échappait tout le temps au lieu de faire ses devoirs !!!

Elle disait toujours qu'il avait le "sirop de la rue" ; atavisme paternel semble-t-il...

Sur les photos prises lors de leur enfance, on se rend compte qu'il y avait toujours un des enfants qui tenait François, voire lui appuyait sur la tête, pour être sûr qu'il ne se sauve pas pendant la photo.

Et il en a fait des 'niaiseries' comme on dit au Québec...

Un jour, il a tordu le coup d'un gros lapin chez Fernande, la maman de Françoise Garrot, en le caressant un peu trop fort ; un autre, il est tombé dans le lavoire plein de vase, chez Françoise et Roger Denuit, en essayant de chopper des poissons ; un autre, il a sauté par la fenêtre de la Flip entre 2 rangs de vigne car Roger lui courait après...

Son moyen de transport, c'était ses vélos. Enfin, c'était la forme la plus primaire d'un vélo, un cadre, 2 roues, un pédalier : tout le reste était superflu, y compris les freins ; la botte sur le pneu arrière, ça faisait le travail (et à force de freiner, il rentrait avec des trous dans ses

godasses, au grand désespoir de sa maman ! ).

Rien ne l'arrêtait en vélo, il descendait les côtes depuis l'église avec et il en a cassé plus d'un, mais miraculeusement, lui ne s'est jamais rien cassé !

Sauf... un jour il est tombé du noisetier devant la maison ; l'un des terrains de jeux favoris entre la maison de Jeanne et Pierre, et la grange de Florence et Marc, dans lequel on passait du temps et il s'est cassé le poignet. Son plâtre ne l'a pas empêché de continuer à faire du vélo.

Il fallait qu'il bouge, il fallait qu'il soit dehors, il fallait qu'il vive les choses.

Avec le vélo, il y aura eu aussi le skate, le hockey sur glace, un peu de judo et puis après, les trucs à moteur qui roulent, scooter, quad ou ATC, et les voitures, mais pas n'importe quelles voitures !!! des belles américaines qui le fascinaient. Il a eu une Oldsmobile Cutlass de 1966 de couleur fushia, une chevrolet, un multivan et puis ce fameux Dodge, reconnaissable de loin et qui aura servi un peu à tout, jusqu'à devenir son refuge quand il ne se sentait plus en sécurité dans sa maison sur les derniers temps.



Avec les belles voitures américaines, il y avait aussi la musique, le folk, le country, le rock, et son juke box.

Après avoir fait une formation en cuisine et quelques stages, il a vite découvert que les conditions de travail dans la restauration n'étaient pas pour lui.

Il a longtemps continué à officier en cuisine lorsque nous étions en famille, car il aimait vraiment ça et se débrouillait drôlement bien.

Il aimait beaucoup transmettre ce qu'il connaissait en cuisine et le partager avec ses enfants, nièce et neveux.

Il a préféré s'orienter vers un autre métier, celui d'ambulancier.

Il aimait les voitures, il aimait conduire, il aimait le contact avec les gens, c'était parfait !

A Dijon, il rencontre Virginie, la maman de Jean et Lucile ; ils se marient et vivent quelques temps sur Dijon, Messigny et Talant.

Arrive Jean en 1996, suivi de Lucile en 1999. Charlotte, de 1988, leur demi-soeur sera aussi présente. François l'a accueillie et s'en est occupé comme ses enfants.

Puis le divorce et il reviendra sur Remilly pour y rénover le « club » devenu sa maison et s'y installer ; ses enfants viendront également habiter à Remilly.

Mais, c'était sans compter avec un diabète tardif qui

l'obligera à arrêter ce métier d'ambulancier qu'il affectionnait tant et où il se sentait si utile et très apprécié. Il poursuivra sa carrière au CHU, dans différents services, avec toujours beaucoup de conscience professionnelle même si les missions qui lui étaient confiées n'étaient pas captivantes.

Un de ses rêves aurait été de faire la route 66 aux US. C'était un pays qui le fascinait. Il sera allé dans un pays proche, le Canada pour aller voir son frère Christian et puis aussi en République Dominicaine.

Il aimait bricoler et il a beaucoup œuvré pour refaire et aménager sa maison, « ti seul » comme il disait souvent quand il était petit.

Il prenait soin de son jardin et du potager, une activité qu'il partageait aussi avec son papa. Il avait de nombreuses plantes chez lui dont il s'occupait beaucoup, notamment des aloe vera dont il récupérait les feuilles pour leur bienfait.

Il aura eu aussi des fidèles compagnons, ses chiens, Pablo, Oros, et puis des chats.

Il aimait les animaux, même parfois un peu trop comme on l'a vu... Petit, il ramenait régulièrement à la maison des animaux blessés pour que notre mère les soigne, oiseaux, musaraigne...

Sa saleté de maladie lui brisera aussi ça, conduire et surtout conduire son Dodge. S'en séparer aura été pour lui, et tous ses proches, un vrai crève-cœur.

Il était très attaché à Remilly et s'y sentait bien.

Il s'est investi dans la vie du village, au conseil municipal, aux journées citoyennes, aux moments festifs, carriolades, fête du village..., toujours prêt à rendre service (accompagné de son Dodge !), avec son sourire et sa bonne humeur.

Il est resté membre du conseil municipal de 2008 à 2020. Sa famille et ses proches l'ont accompagné du mieux possible dans ce dernier parcours de vie avec cette sa-

leté de maladie, et pour qu'il reste le plus longtemps possible dans sa maison, assisté de Béatrice, son assistante de vie, les infirmiers, infirmières, avec le soutien et la bienveillance de tous qui l'entouraient.

Il a conservé longtemps son humour, le goût de faire des grimaces et il était toujours content de voir du monde.

Mais la maladie l'a emmené rapidement dans un autre monde, dans son monde à lui et sans beaucoup de place pour l'entourage.

Il repose dans le carré du souvenir à Remilly, là où il a passé de belles années, investi dans la vie du village.

Il y sera bien, on n'en doute pas !

Les fleurs y poussent en liberté, les oiseaux chantent... c'est très paisible !



## Chemin de mémoire

Le 1er juillet 2024, à Fleurey-sur-Ouche, avait lieu l'inauguration de la restauration de la stèle d'un jeune résistant tué à l'ennemi le 2 septembre 1944. Ce fut l'occasion pour les communes alentour de s'associer à cet événement et de rappeler les maquis du secteur, le maquis Liberté et en particulier le maquis Madagascar dont faisait partie Paul Royer.



« Chemin de Mémoire » a proposé trois rendez-vous sur les traces de ce maquis à travers le récit qu'en a fait son chef, Léon Bertrand, dit le Malgache, dans son livre de souvenirs rédigé en 1947 : Journal de marche de la Compagnie Madagascar. Cette manifestation à l'initiative des « Amis du Val de Leuzeu », de l'association « Histoire et Patrimoine de Fleurey », du comité de Parrainage du CNSRD 21 a pu avoir lieu avec le soutien de la Communauté de Communes Ouche et Montagne et les communes de Blaisy-Haut, Fleurey-sur-Ouche et Remilly-en-Montagne. Voici le contexte de l'époque : le 6 juin 1944, c'est le débarquement en Normandie. Créer de nouveaux maquis est essentiel pour fixer les forces allemandes loin de cette région afin qu'elles n'aillent pas renforcer celles qui s'opposent à un débarquement très fragile malgré les énormes moyens déployés. Ainsi de nombreux maquis se créent en Côte-d'Or. Sur notre territoire, un vrai réseau de Résistance est déjà constitué à Bussy-la-Pesle. C'est depuis ce village qu'André Blanc, l'un des responsables départementaux du Front National pour la Libération de la France, prépare l'installation d'un maquis, caché chez l'institutrice Marcelle Denis. Le responsable départemental

des Francs Tireurs et Partisans, Maurice Béné, habite à Mâlain dont il est le maire. Il sera un relais essentiel dans l'acheminement des hommes et du matériel. Fin juin 1944, un groupe de résistants décide de se séparer du maquis Liberté à la suite d'un commandement remis en question par l'un d'entre eux. C'est ainsi que Léon Bertrand, dit le Malgache, crée le maquis Madagascar et vient installer son camp d'abord sur le mont du Télégraphe puis à Montrond. Dès le maquis suffisamment armé, engagements, faits d'armes et embuscades se succèdent. Au cours de l'une d'entre elles, tendue par les Allemands à Fleurey-sur-Ouche, Paul Royer dit Poly, un jeune Alsacien de 20 ans, est abattu par une rafale de fusil mitrailleur. C'était selon le Malgache l'une de ses meilleures recrues. Son corps ne sera retrouvé que le lendemain par l'un de ses camarades revenant de mission. Une voiture tirée par des chevaux vint immédiatement le prendre en charge pour être ramené au cimetière de Remilly où il fut inhumé le 4 septembre 1944. Quatre ans après la fin de la guerre, la famille de Paul Royer fit rapatrier sa dépouille à Schirrhein, en Alsace. Il fut inhumé au cimetière de son village natal le 18 août 1948. C'est le Malgache lui-même, accompagné de quelques camarades et de son épouse qui assumèrent le transfert. Le vendredi 27 juin nous avons donné une lecture d'extraits du Journal de Marche au lavoir de Charmoy-les-Blaisy puis le dimanche 29 juin nous nous sommes donc retrouvés au cimetière de Remilly pour inaugurer une plaque commémorative en l'honneur de Paul Royer. Nous nous sommes rendus sur le site du télégraphe pour y découvrir une plaque consacrée à la compagnie Madagascar. Enfin le dimanche 6 juillet, nous avons lu des textes auprès de la stèle dédiée à Paul Royer à Fleurey-sur-Ouche avant de nous rendre au Val de Leuzeu pour y entendre le récit de la bataille du 30 juillet 1944. Ces moments furent riches en émotions et en partage. La lecture de ces terribles témoignages nous permet de nous souvenir du prix exorbitant de la paix dont nous profitons aujourd'hui et, qui sait, cela nous permettra peut-être de ne pas reproduire les mêmes erreurs.



## Festivités du 14 juillet

*Le 13 juillet à Remilly-en-Montagne par Alexandre Dufour.*

J'adore venir au repas du 13 juillet à Remilly et j'ai la chance d'être invité par mon ami Romain. Ce qui me plaît c'est de rencontrer les habitants. Retrouver les anciens et découvrir les nouveaux. C'est aussi pour ça que je viens à la fête du village. Maintenir le lien entre habitants de la même vallée. J'aime beaucoup la convivialité de ce repas en toute simplicité : se retrouver tous ensemble dans cette grange comme dans le temps.

Et puis il y a le feu d'artifice ! On est assurés d'avoir un beau feu très différent de ceux des autres villages. Romain me propose à chaque fois et dès que je peux je suis là ! Merci les voisins !



## Inauguration de l'église



Depuis quelque temps, l'on s'affaire autour et à l'intérieur de l'église. Après le grand déménagement et le réaménagement de tout le mobilier, voici que l'équipe municipale complète l'installation en remettant en place lustres, plots et statues.

Puis c'est le grand jour, les fleurs, la musique, les tables garnies de verres et le barnum n'attendent plus que les convives.

Tandis que les musiciens du groupe classique « Les rideaux rouges » répètent une dernière fois, les villageois, paroissiens, partenaires, voisins, artisans et maîtres d'œuvre prennent place à l'intérieur. Tous les yeux dévisagent ces murs et ces voûtes flambant neufs. Mgr l'archevêque de Dijon, Antoine Hérouard assisté de Joseph N'Kouka, prêtre de la paroisse de Sombornon célèbrent la messe et bénissent cette église de nouveau disponible au culte. Après un bref rappel des travaux, Marc Chevillon, le maire, remercie l'État, les conseils départementaux et régionaux, la Fondation du patrimoine, la Fondation pour la sauvegarde de l'art français, l'Académie des sciences et belles lettres et tous les donateurs pour leur participation financière. La parole est donnée à Céline Vialet, conseillère départementale puis au sénateur Alain Houpert et à la sénatrice Anne-Cathe-

rine Loisier qui remettent la médaille du sénat à Marc Chevillon pour son implication dans la vie communale et intercommunale.

Les musiciens « Les rideaux rouges » interprètent deux morceaux qui résonnent sous les voûtes avant que chacun partage le verre de l'amitié sous le préau donnant dans la chapelle seigneuriale.



## La fête de la musique

21 juin 2025 fête de la musique, il y avait une quinzaine de personnes inscrites pour cette 2ème édition de la fête de la musique au Zénith de Remilly.



Au programme : de la guitare électrique, acoustique et électroacoustique, du piano, de la clarinette, de l'accordéon diatonique, du violon, de la percussion et du chant. Le tout joué par des musicien(ne)s de 4 à 70 ans, en solo, duo, quatuor et quintet, sur une scène sonorisée avec un éclairage à la hauteur de l'événement. On a pu remarquer les progrès faits par tous/tes depuis deux ans.

Ensuite, rien de mieux qu'un bon vieux karaoké pour finir la soirée en chantant des chansons dans la joie et la bonne humeur.

Une belle soirée, avec des spectateurs venus de Suisse pour profiter de cette belle soirée musicale.



## La fête du village

Le 30 août dernier, la traditionnelle fête du village a rassemblé petits et grands autour d'animations bien connues mais toujours appréciées, telles que le stand de carabine ou encore le célèbre « fort à l'élastique ».



Nouveauté cette année : des jeux en bois ont été prêtés à l'organisation, apportant une touche ludique et intergénérationnelle très appréciée par les participants. Cependant, la fréquentation s'est révélée un peu moins importante que les années précédentes. En cause, sans doute, un concert organisé le même soir à Agey, qui a pu attirer une partie du public habituel.

Et l'absence des pizzas au feu de bois, devenues au fil des années une spécialité incontournable de la fête. Le four étant encore en rénovation, la Chassignole a dû faire preuve d'adaptation. C'est donc autour de savoureuses saucisses du Tremblay et de frites croustillantes que les festivités gourmandes se sont poursuivies.

La journée s'est clôturée en musique avec le concert



du groupe Face B, venu animer la soirée dans une ambiance chaleureuse, parfaite pour profiter des derniers instants de l'été avant la rentrée.

L'esprit de convivialité et de partage a, une fois encore, été au rendez-vous ce qui fait de notre village un lieu exceptionnel grâce aux bénévoles qui répondent toujours présents.



## Les rendez-vous de la Chassignole

Encore de beaux événements prévus dans notre village grâce à votre association préférée !

Le 16 novembre : **!! NOUVEAU !!** Après-midi «**Échec'rochet'ricot** » : un après-midi dans la salle des mariages avec des boissons chaudes, des gâteaux, de la laine, des aiguilles, des jeux d'échec et autres... quoi de mieux pour se retrouver au début de l'hiver ?!

Le 14 décembre à 16h : **concert de Noël** avec le quatuor local **Sonadori**, de la musique de la Renaissance pour fêter Noël et notre toute belle église.

Le 18 janvier : ce sera l'**Assemblée générale** de la Chassignole. Nous avons besoin de votre soutien, vos avis et vos bonnes idées ! Nous irons ensuite au **restaurant**, nous vous tiendrons au courant très bientôt dans vos boîtes aux lettres.

Le 20 mars : soirée **courts-métrages au Caveau**, avec la Fête du court-métrage. Du cinéma en format court, on aime !

En mai, notre désormais traditionnel **marché aux plantes** aura lieu au Zénith.

Du 23 au 25 mai : **les Carriolades 9ème édition**, c'est reparti ! Prévoyez dès maintenant votre weekend et votre bolide ! Nous avons besoin de nombreux bénévoles, n'hésitez pas à solliciter famille et ami.es !

En juin, nous accueillerons l'Harmonie du Val d'Ouche pour un « **Mardi de l'Harmonie** ».

Le 27 juin à 20h : **Radio Kaizman**, spectacle festif par une fanfare hip-hop sur-vitaminée ! Dans le cadre du dispositif départemental Arts&Scènes

*La dernière pétanque glacière*



## De la culture autour de chez nous !

La culture, c'est ce qui nous permet de nous retrouver, de partager un moment, de réfléchir, de voir les choses autrement, de se détendre, d'apprendre, de rire, de s'émouvoir...

Et il y a de quoi faire dans notre beau territoire !

\***La ludothèque** des Familles rurales du Sombornonnais est ouverte à l'Espace jeunes de Sombornon le premier samedi de chaque mois de 9h45 à 12h15 : 500 jeux disponibles / 5€ d'inscription annuelle pour le prêt de 4 jeux par mois - soirées jeux le troisième samedi du mois, de 20h00 à 23h30.

\***La Lampisterie** à Gissey-sur-Ouche propose toute sorte d'activités - [lalampisterie.gissey@gmail.com](mailto:lalampisterie.gissey@gmail.com)

\***Le Chauffe-Savates**, café associatif de Risomes (28 rue de la gare à Mâlain) est ouvert tous les vendredis de 19h à 22h.

\***La recyclerie «La boucle»** de Sombornon est ouverte les mercredis, vendredis et samedis. N'hésitez pas à rejoindre l'association et devenir bénévole : 06.03.02.22.53

### OCTOBRE :

Jusqu'au 18 octobre à la bibliothèque de Ste Marie sur Ouche : **Nourrices d'hier, assistantes maternelles d'aujourd'hui : exposition photographique** (Coup de contes)

Le 11 à 15h à la bibliothèque de Sombornon : **La Dictée de Christophe** sur le thème « Amours-Désamours » - tout public à partir de 10 ans (Coup de contes)

Le 11 à 21h15 à Mâlain : **Liv'in Mâlain** avec « Entre deux », duo vocal féminin - Old Ma Crackers, Jug Band, blues, country & American music - « Talon d'or », pop rock électro

Les 11 et 18 à l'accueil périscolaire de Mâlain : **"l'Atelier des parents"** animé par Patricia Guyenot - Familles rurales du Sombornonnais (AFR)

Le 12 à Mâlain : dans le cadre des dimanches familiaux récréatifs des AFR : **"Voyage sonore en famille"** animé par Thibaut Pansard.

2 groupes parents-enfants : de 14h à 16h pour les enfants de 6 ans et plus / de 16h30 à 17h30 : pour les enfants entre 3 et 5 ans

Le 12 de 8h à 17h à Fleurey sur Ouche : **Bourse aux vêtements et aux jouets**

Le 17 à 19h au Chauffe Savate à Mâlain : **diffusion du podcast réalisé par Léa Minod** à l'occasion des 10 ans d'alternatives agricoles

Le 18 à Sombornon : atelier **"Yoga-Relax"**, animé par Armelle, au Relais Petite Enfance de Sombornon par les AFR.

Le 19 à 18h au Chauffe Savate à Mâlain : Cie Reviens pour discuter, **Comédie dramatique sur les préjugés et normes sociales**, suivie d'une rencontre pour une marche rurale des fiertés

Le 20 à 14h45 à Fleurey sur Ouche : ciné vacances **«Petit vampire»** et à 20h : **"Muganga - Celui qui soigne"**

Le 25 à 21h30 au bal d'Ancey : **Boum !!!**

### NOVEMBRE :

À la Lampisterie de Gissey-sur-Ouche : **Café mortel**

Le 1er à 9h à Mâlain : **Trail des sorcières**

Le 7 à 20h au Chauffe Savate à Mâlain : **«Bison Phare»**, chansons fantomatiques et poésie passagère

Le 8 au bal d'Ancey : **«Boucan»** proposé par Printemps Sauvage

Le 8 à Barbirey sur Ouche : **Soirée Moules frites** + animation François Guyot ambiance guinguette

Le 9 à 9h à Velars sur Ouche : **Trail de la madone**

Le 14 à 20h à Echannay : Spectacle **«Impro'strophe»** (Arts&Scènes) à ne pas manquer !!

Le 14 à 19h au Chauffe Savate : présentation-discussion autour du livre **«Devenirs paysans. Pour une paysannerie émancipatrice»**, de et avec L. Coutellec

Le 14 à 20h à Fleurey-sur-Ouche : Soirée théâtre **«N'hésitez pas à consulter»** par la troupe des Didas Skaly

Le 15 à 20h à Sombornon : **soirée jeux de société** avec les Familles rurales

Le 16 à Sombornon : **"vide penderie- vide coffre à jouets"** des AFR - Inscriptions le vendredi 17 octobre à partir de 17h.

Les 11, 23, 29 et 6 décembre : atelier **«Massage pour Bébé»** par les AFR

Le 29 à Barbirey-sur-Ouche : Concert classique **Dragana Serbanovic** - 10€ (+buvette)

### DÉCEMBRE :

Le 5 à 20h au Chauffe Savate à Mâlain : **«Expiration»**, spectacle chanté intimiste

Le 6 de 10h à 19h à Fleurey-sur-Ouche : **Marché de l'Avent**

Le 7 à la Lampisterie à Gissey-sur-Ouche : **Marché de Léon**

Le 13 à Mâlain : **marché de Noël**

Le 13 à 20h à Savigny-sous-Mâlain : Spectacle **«Les Parenthèses circassiennes»** par la Cie Manie (Arts&Scènes)

## L'ASPRO : les bons vieux mots qui se perdent !

L'Association pour la Protection de l'Oralité (ASPRO !) vous propose une rubrique pétillante, composée des bons vieux mots de Remilly qui se perdent !

*Cette fois encore, nous vous dévoilons un message de notre mystérieux envoyé spécial :*

« Dans une époque, Remilly était envahi de Marie et de leur surnom pour les identifier : Marie Cochet - Marie cordonnier - Maria docteur - Maria chasseur - Maria Mailly - Maria Arthur - Marie grappin - Marie-Antoinette - plusieurs Marie-Jeanne - Marie-Louise - Marie-Thérèse - Maryvonne - Anne-Marie - Marie-Angélique - Jean-Marie, et puis La Chouette, la Bouère, la mère Mitrone, la Malle, la Jardinière, et puis l'Bonaparte, le Tac, le Zizi, le Boum, un certain « Cocu », le Védrenne, et bien sûr, notre Marie du Moulin.

Aussi la « mère Tape dur » qui, après le repas du midi, disait à son mari pour qu'il reparte plus vite ramasser les récoltes : « **L'temps s'peussit ! \*** »

*\* La pluie arrive !*

## Le Plantain

Herbe à cinq côtes, herbe à cinq coutures, plante des pieds, emprunte du pied de l'homme blanc, autant de noms très évocateurs de la structure de cette plante.

Les feuilles peuvent être étroites et élancées, plantain lancéolé, ou plus larges et étalées, plantain majeur. Mais toutes disposent de nervures dures et parallèles.

Disposée en rosette, touffe compacte, la plante résiste au piétinement.

Le plantain lancéolé aime la lumière et pousse dans les milieux herbeux, dont les friches, les chemins et les cultures. Il est bio-indicateur de sols au pH équilibré. Il peut également pousser sur des sols très compacts. On le trouve jusqu'à 2 200 m d'altitude.

Les fleurs, disposées en épi court et cylindrique, ont de minuscules pétales bruns et des étamines blanches bien visibles. On peut les observer durant la période de floraison qui s'étale d'avril à octobre.

De façon courante, l'on connaît son utilisation pour apaiser les démangeaisons dues aux piqûres d'insectes, d'orties, etc... : cueillez quelques feuilles de plantain, pressez-les entre vos doigts (s'ils sont propres, c'est mieux) pour en faire sortir le jus ; et appliquez cette petite boule sur votre peau comme une compresse, sans frotter, jusqu'à ce que s'atténue la douleur.

Les propriétés du plantain sont nombreuses : anti-inflammatoires, anti-allergiques, antiseptiques.

Il peut être administré par voie interne (recommandé en cas de rhume des foins, allergies cutanées, inflammations du système digestif...), consommez 4 à 6 g de plante par jour répartis en plusieurs prises, sous forme d'infusion ou sirop. Exemple d'infusion : pour une tasse, verser 150 ml d'eau bouillante sur 2 cuillères à café rases de plantain. Filtrer après 10-15 min. Boire 3 à 4 tasses réparties sur la journée. En pharmacie, il existe sous forme de gélules et tisanes.

Toutefois le plantain lancéolé est déconseillé aux femmes enceintes, aux enfants de moins de 3 ans, en cas d'irrita-

tion et encombrement majeur des voies respiratoires.

Ce remède était connu dès l'antiquité et couramment utilisé et prodigué par les femmes au XIX<sup>ème</sup> siècle dans les campagnes françaises. Cet usage traditionnel est aujourd'hui reconnu par les autorités européennes de santé. Il peut aussi se consommer. Les feuilles et les jeunes inflorescences ont un bon goût de champignon. On les récolte presque toute l'année mais préférez le printemps : elles sont plus tendres. Dégustez-les crues en salade (les jeunes sont moins amères) ou cuites, en soupe ou accompagnement. On peut aussi les faire lactofermenter et concocter une choucroute originale ! Les graines cueillies l'été peuvent servir à épaissir les soupes ou à faire du pain ou des galettes en les mélangeant à de la farine.



## Portrait Suzanne DENUIT

*En lien avec « Chemin de mémoire » p.8, nous sommes retournés voir Suzanne Denuit née Cornieau qui en septembre 2020 (Sirène n°65), nous confiait ses souvenirs de Remilly, et notamment la période de la 2ème guerre mondiale :*

« En 1940 j'avais 6 ans. Je me souviens qu'on s'est mis à tout charger sur des charrettes pour partir. Mais le lendemain, on a dit non, on ne part plus. Il y avait le maquis pas loin, alors la population pouvait être en danger, forcément. Les Allemands n'ont pas logé à Remilly. Je me souviens d'un détachement d'une dizaine de gardes mobiles venant d'Annecy après la guerre. Ils habitaient chez la sœur de M.Aubert, à côté de la Source. Ils sont restés longtemps, pourquoi, je ne sais pas, mais ça faisait de l'animation dans le village.

Papa avait caché un Noir dans le grenier. Mon père l'a amené très tôt un matin, on l'a mis dans le grenier pour le cacher, c'était mon premier Noir ! Ils lui ont porté à manger, et le soir papa l'a emmené quelque part...

Personne ne doit s'en souvenir à part moi ! Et comme j'étais trop gamine, on m'en disait encore moins.

Pendant la guerre, on grillait l'orge et le seigle pour remplacer le café.

Mon oncle Raoul Cornieau s'est fait tuer à Barbirey par les Allemands sans raison. Il disait toujours à mon papa : « Tu fais attention, tu ne laisses pas les filles sortir ». Il était en vélo sur la route, vers St Victor. Des Allemands sont passés, ils lui ont tiré dessus. Ils tiraient sur tout ce qui bouge. Il s'occupait du château à l'époque. Papa est allé à son enterrement en passant par les bois.

Ce qui m'a fait le plus peur, c'est la Libération : j'étais avec ma sœur Antoinette à cueillir des haricots au Trembloy, les Américains et les autres sont passés en tirant partout, dans tous les sens. On aurait pu prendre une balle ! »

*Aujourd'hui, elle complète son si riche témoignage :*

« Bien sûr qu'il y a eu un maquis à Remilly ! C'était en Moron mais jamais à la Montagne, jamais !... Vous dites que le Malgache a écrit que des maquisards y étaient...? Alors peut-être... mais j'étais très petite à l'époque, alors j'ai pu ne pas être au courant !

Je me souviens très bien du mariage de ma soeur Marie-Jeanne (la 3ème de mes 6 soeurs) avec Daniel Després, fin 1941. Ils se fréquentaient et ma soeur est tombée enceinte. Ils se sont donc mariés. Daniel n'était pas mobilisable parce qu'il était chargé de famille, comme on disait à l'époque, mais il avait rejoint le maquis.

Je m'en rappelle comme si c'était aujourd'hui ! Vous

voyez notre maison, en bas de la grange, avant les escaliers, c'est là qu'on avait fait la noce. On avait tout rangé, nettoyé, décoré avec des feuilles et des fleurs qu'on fixait entre des ficelles tendues sur les murs.

C'est Yvonne Derepas (rien à voir avec la femme de Louis, le maire), qui habitait une petite maison « En Près » seule avec ses deux enfants, qui faisait la vaisselle du mariage. Nous avions encore la chambre à four (qui a été détruite ensuite), avec la caisse à bois. Elle avait emmené ses deux petits, et comme ils étaient fatigués, elle les avait couchés dedans. Je les revois encore !

C'est sûr, on n'était pas rassuré à cause des Allemands qui auraient pu passer par là. Et puis on avait peur que les collègues résistants de Daniel prennent le risque de venir au mariage... mais non, ils ne sont pas descendus. Le lendemain, Daniel retournait au maquis ! Ma nièce Danielle, qu'on appelait Dany, est née en 1942.

Le papa de Micheline Anginot, Edmond Privat, a été résistant. Victor Mailly aussi (qui s'est tué plus tard à moto), le frère de Marcelle, Renée et Paul, tous enfants des Mailly qui tenaient le café. Les résistants y venaient parfois mais uniquement la nuit, parce que pour descendre de Moron, il fallait traverser les champs à découvert, en prenant par « la Fin », c'était dangereux.

Ma famille louait la ferme du Moulin, on mettait les vaches dans l'écurie et sous le hangar qui n'était pas fermé, on stockait la paille. Je pense que les maquisards venaient dormir dans cette grange. C'était un peu le coin de ravitaillement, les gens leur apportaient « des choses », mais ça ne devait surtout pas se savoir, on avait peur.

A la maison après la guerre, on a eu deux prisonniers allemands comme commis, Yann et Octave. Ils mangeaient à notre table, ils n'ont pas été malheureux. Yann faisait des efforts pour apprendre le français. L'un était grand, l'autre plus petit. Ils ont dû rester bien un ou deux ans. A cette époque il était fréquent que des prisonniers soient placés dans les fermes. Au début ils ne savaient rien faire des travaux de la ferme, mais ils ont appris ! Puis ils sont rentrés chez eux en Allemagne et on n'a jamais eu de nouvelles. Je me dis que tous les Allemands n'étaient pas forcément des nazis, ils avaient été enrôlés pour faire la guerre. À Remilly, certains hommes sont partis soldats : mon oncle Pierre Cornieau (le papa d'Yvon et Yveline), Pierre Jaxon, le père du Lyly, qui y est resté très longtemps. Et sûrement d'autres.

En tant qu'enfant, on allait toujours à l'école (Mlle Boileau était l'institutrice à l'époque). On avait de quoi manger avec le lait, les œufs, les volailles, les légumes... On n'avait plus de chocolat ni de café.

On grillait l'orge et le seigle pour remplacer le café, mais on ne peut pas dire que notre vie avait changé à cause de la guerre. »

### *Sirène ou Courtamont ?*

« La Sirène, c'était à Agey, mais à Remilly, on l'appelait le ruisseau, c'est tout !

Dans les années 1900, Remilly était un village de vigneron. Je crois bien que le nom Denuit, ça vient de Nuits St Georges... il faudrait vérifier tiens !

« En Près », le coteau était couvert de vignes. Le cerisier de chez Husson était magnifique. On avait une vigne à « la Chapelle », avec deux pêcheurs de vigne qui étaient bonnes !

Mon beau-frère Daniel allait à la chasse au furet dans les vignes, parce qu'il y avait plein de trous de lapins de Garenne. Il fourrait le furet dans les trous, et il ressortait avec un lapin.

Ma sœur Marie-Jeanne allait à la moutelle. Ce sont de petits poissons. Elle allait vers le pont avec sa fourchette et sa timbale. Elle levait les pierres, piquait la moutelle avec sa fourchette puis la glissait dans sa timbale. Des sept filles, c'était la seule qui faisait ça !

Je me souviens encore du nom des champs, des parcelles, du nom des propriétaires, ça c'était au Laborey, ça à tel autre... le chemin de l'Étang jusqu'à la Fortelle, le Ponsot, Jénichet, la Chaille au-dessus du pré de l'étang, le « chemin du pré de chêne » qui monte en Salâ, les champs de Carreau en pente... et les champs qui montent en Courtamont, « Au prôt », et de l'autre côté les Vesvres...

Moron ? Moi je dis Moron... mais peut-être qu'il faut dire Montrond... on allait au muguet là-bas. On ramassait les mousserons au Ponsot. On cueillait le

tilleul au chemin du « Champ de l'âne ». Il y avait même des truffes aux Crais.

Le paysage n'a finalement pas beaucoup changé, la dernière fois que je suis venue avec mes enfants, j'ai même reconnu un petit buisson qui était déjà là quand j'étais petite ! »

*Merci encore Suzanne pour ce bel après-midi en votre compagnie !*



## Agey et ses environs, les archives d'Alain Garrot

### *L'instituteur et la moralité*

*Courrier du maire d'Ancey au maire de Gergueil relatif à l'instituteur Saverot, successeur du Sieur Lavielle le 22 novembre 1841.*

M. le maire de Gergueil ;

J'ai reçu votre lettre du 17 août dernier dans laquelle vous me faites connaître les motifs qui vous ont porté à refuser au Sieur Saverot, instituteur à Ancey, le certificat de bonne moralité qu'il vous a demandé pour le temps de son séjour dans votre commune.

Il résulte de cette lettre que le Sieur Saverot aurait, lorsqu'il demeurait à Gergueil, fréquenté les cabarets, qu'il aurait, malgré vos conseils, logé chez le sieur Naigeon Louis, garde-forestier, de qui il ne pouvait que recevoir de mauvais exemples, enfin qu'il aurait quitté votre commune au moment où l'école était

fréquentée par 80 enfants, sans vous donner le temps de le remplacer.

Je reconnais, M. le Maire, d'après cet exposé que la conduite de Sieur Saverot, vis-à-vis de vous et de la commune de Gergueil n'est pas exempte de reproches.

Il semble n'avoir pas eu tous les égards que vous aviez le droit d'en attendre et d'autre part, il a quitté la commune sans avoir obtenu l'autorisation de M. le Recteur. Mon intention est de lui adresser une sévère réprimande à ce sujet.

Mais ces motifs ne me paraissent pas assez graves pour que vous refusiez plus longtemps à ce jeune instituteur, un certificat qui lui est indispensable pour exercer régulièrement dans une autre commune.

Je vous prie donc de m'adresser cette pièce le plus promptement possible.

Vous voudrez bien veiller à ce qu'elle soit dans la forme prescrite par la loi sur l'instruction primaire.

(A cette époque, L'instituteur devait prêter le serment suivant : « Je jure fidélité au Roi des Français, obéissance à la charte constitutionnelle et aux lois du Royaume »).

L'instituteur Saverot, instituteur à Ancey s'adresse au Préfet.

Monsieur le Préfet,

Etant en butte avec 2 personnes de la commune d'Ancey, entre-autres, un nommé Rémond Jean, ex-maire, actuellement conseiller municipal, je vous prie d'avoir la bonté, si dans tous les cas, on vous donnait de mauvais renseignements sur mon compte, de vous assurer, avant de me juger, auprès de M. le Maire d'Ancey, de l'adjoint qui a démissionné ainsi que M. Destot, membre du conseil municipal et cela à cause de ce nommé Rémond. Informez-vous de ma conduite auprès de M. le Curé et enfin de tous les gens de bien, notamment M. Rameau, propriétaire et Garde-général des forêts à Ancey et je pense que vous me rendrez justice.

Signé Saverot, instituteur et secrétaire de la mairie d'Ancey.

*Le maire d'Ancey s'adresse au Préfet :*

Je vous envoie ci-joint, le certificat de moralité qui a été délivré au Sieur Saverot Jean-Baptiste, instituteur primaire de la commune d'Ancey, par M. le Maire de la commune de Fleurey, sur l'attestation de 3 membres du conseil municipal, certificat que vous réclamez par votre lettre du 21 juillet dernier.

Quant au certificat que vous exigez pour les 4 mois que le sieur Saverot a exercé les fonctions d'instituteur primaire à Gergueil, je ne puis vous l'envoyer.

Le sieur Saverot est allé le jeudi 29 juillet dernier à Gergueil quérir le certificat demandé et M. le Maire était absent. Il a prié la femme de M. le maire de dire aussitôt la rentrée de M. le maire, le sujet de son voyage. Le sieur Saverot a, en outre, rencontré deux membres du conseil municipal qui lui ont dit que M. le Maire de Gergueil ne s'opposerait certainement pas à délivrer ce certificat. Le lendemain, M. le Maire de Gergueil a fait dire au Sieur Saverot qu'il ne lui délivrerait pas ce certificat. Je ne vois nullement la raison pour laquelle M. le Maire de Gergueil s'est opposé à délivrer ce certificat au sieur Saverot attendu qu'il est un homme digne par sa moralité d'occuper la place d'instituteur, ce qui peut être prouvé par la commune d'Ancey, au besoin depuis 5 mois qu'il est instituteur à Ancey.

Le motif ne peut être que le regret de ce que le sieur Saverot a quitté Gergueil pour venir s'établir à Ancey. Tous autres motifs me paraissent faux.

Signé Coiret, Maire.



**Mairie de Remilly-en-Montagne**[www.remilly-en-montagne.fr](http://www.remilly-en-montagne.fr)

Horaires d'ouverture : mercredi de 09h00 à 12h00 et vendredi de 16h30 à 18h00 - Tel. : 03.80.23.63.84

E-mail : [mairie@remilly-en-montagne.fr](mailto:mairie@remilly-en-montagne.fr)

Secrétaire de Mairie : Belinda Clerc

**Déchetteries** (La carte d'accès est obligatoire)Secrétariat service déchets : 03.80.33.98.04 / mail : [secretariat.environnement@ouche-montagne.fr](mailto:secretariat.environnement@ouche-montagne.fr)**Textiles, Linge, Chaussures :**

Pensez à enfermer vos textiles dans des sacs plastiques pour les protéger de l'humidité.

Attachez vos chaussures entre elles : les paires seront ainsi reconstituées plus facilement.

**Cartouches d'encre :**

Des bacs bleus pour le recyclage des cartouches à jet d'encre ou à laser sont à votre disposition.

**La Boucle**, recyclerie associative à Sombernon, propose toute l'année des ateliers en lien avec la réparation des objets et le recyclage. La boutique est ouverte tous les mercredi (14H-18H), vendredi (15H-18H) et samedi (9h-12h, 14h-17h).

|          | <b>Gissey</b>  | <b>Lantenay</b> | <b>Sombernon</b> | <b>Velars</b>  |
|----------|----------------|-----------------|------------------|----------------|
| Lundi    | FERMEE         | 9h-12h          | 14h-17h          | FERMEE         |
| Mardi    | 14h-17h        | FERMEE          | FERMEE           | 9h-12h         |
| Mercredi | FERMEE         | 14h-17h         | 9h-12h           | FERME          |
| Jeudi    | 9h-12h         | FERMEE          | FERMEE           | 14h-17h        |
| Vendredi | FERMEE         | 9h-12h          | 14h-17h          | FERMEE         |
| Samedi   | 9h-12h/14h-17h | 9h-12h/14h-17h  | 9h-12h/14h-17h   | 9h-12h/14h-17h |

**Besoin d'un coup de main ? Service Auxois Sud** Renseignements et inscriptions :SAS, 6 rue René Laforge 21230 Arnay Le Duc, tel : 03.80.90.09.85 [sas.sa2i@orange.fr](mailto:sas.sa2i@orange.fr)**La Ferme du Tremblay "notre plaisir pour vos papilles"** vous accueille les vendredis de 14h à 19h et les samedis de 9h à 12h. Viandes et charcuteries issues de nos porcs fermiers découpés et transformés par nos soins dans notre laboratoire.**Bibliothèques** [www.ouche-montagne.fr](http://www.ouche-montagne.fr)**Gissey :**

Place Auguste Drouot, tel 03.80.49.01.43

Mercredi de 16h30 à 18h30

Samedi de 10h00 à 12h00

**Sombernon :**

Place Bénigne Fournier, tel 03.80.41.37.72

Mercredi de 15h00 à 18h00

Vendredi de 16h30 à 19h00

Samedi de 9h45 à 12h15

**Transports en commun MOBIGO**Horaires disponibles en Mairie ou sur : [www.viamobigo.fr](http://www.viamobigo.fr)**Horaires des bureaux de poste :**

Sombernon : mercredi 13h30-19h00 / vendredi et samedi 8h30-12h00

Pont de Pany: mardi 13h30-19h00 / vendredi 13h30-17h30

**Assistance sociale**

Christophe Bizouard : permanences mardi et jeudi sur rendez-vous. Vous pouvez le contacter au 03.80.63.27.50

**Conciliateur de justice**

Mr Chollet sur rendez-vous le vendredi matin tel: 07.70.77.70.05

**URGENCES SAMU 15 / POMPIERS 18 / GENDARMERIE 03.80.33.42.10**